Image not found or type unknown

Droit du concubin en cas de décès

Par **phalluin_old**, le **14/08/2007** à **13:32**

bjr
apres 12 ans de vie commune,ma compagne est décédée.nous avions acheté l 'appartement ensemble mais ayant ,a l'époque des soucis avec les impots,je ne figure dans aucun statut.aujourd'hui,son fils de 29 ans veut me mettre dehors et récupérer l' appartement.quels peuvent être mes droits ne serait ce qu'en therme d'usufruit? merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés